



### Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active acétylcystéine sont des **médicaments qui aident à fluidifier le mucus**.

L'acétylcystéine peut être donné en cas de

- **toux grasse** (toux avec des glaires à évacuer);
- **bronchite chronique** (BPCO), une maladie caractérisée par l'inflammation prolongée des petites voies respiratoires, ce qui entraîne un rétrécissement des voies respiratoires.



### Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharmainfo.be).

Cette liste contient tous les médicaments avec de l'acétylcystéine. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité d'acétylcystéine il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

La notice contient toutes les informations relatives à votre médicament, comme sa composition ou des informations sur les allergies.

Certains médicaments contiennent d'autres substances actives en plus de l'acétylcystéine. Ces médicaments sont mentionnés ailleurs. Effectuez une [nouvelle recherche](#) pour les trouver.



### Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

#### Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

- **Forme solide (adultes)** : vous ne devez pas prendre plus de 400 à 600 mg (milligrammes) par jour (24 heures), à répartir en 1 à 3 prises.
- **Forme liquide (adultes)** : vous ne devez pas prendre plus de 15 mL (millilitres) par jour (24 heures), à répartir en 1 à 3 prises.

Pour connaître le dosage recommandé pour les enfants, consultez le document [Acétylcystéine pour enfants](#).

#### À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Vous pouvez prendre de l'acétylcystéine à **n'importe quel moment** de la journée, **avec ou sans nourriture**.

Si vous prenez de l'acétylcystéine plusieurs fois par jour, veillez à **bien répartir les prises** tout au long de la journée.

#### Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Prenez l'acétylcystéine **aussi brièvement que possible**. Une fois que les **symptômes** de toux ne sont plus gênants, **arrêtez** de prendre de l'acétylcystéine.

Si, malgré la prise d'acétylcystéine, vous ressentez toujours les mêmes symptômes après 14 jours, ou si les symptômes se sont aggravés, prenez contact avec **votre médecin**.



## Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise d'acétylcystéine sont les suivants :

### Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- maux de tête ;
- bruits et bourdonnements dans les oreilles (acouphène) ;
- fréquence cardiaque rapide ;
- augmentation des glaires ;
- nez qui coule ;
- vomissements ;
- nausées ;
- diarrhées ;
- douleurs abdominales, ;
- inflammation de la bouche ;
- démangeaisons ;
- fièvre ;
- diminution de la tension artérielle.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Prenez contact avec votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).



## Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

**Oui**, vous pouvez arrêter de prendre l'acétylcystéine. Il est conseillé d'arrêter le médicament **dès que les symptômes ne sont plus gênants**.



## Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

### Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Prenez la dose suivante d'acétylcystéine à **l'heure prévue**.

Ne prenez **jamais de double dose** d'acétylcystéine pour compenser une dose oubliée.

### Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement  **votre médecin ou votre pharmacien ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245).**

Vous pouvez présenter les symptômes suivants : nausées, vomissements et diarrhées.



### **Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?**

#### **Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?**

**Oui**, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser des machines si vous prenez de l'acétylcystéine.

#### **Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?**

**Oui**, vous pouvez consommer de l'alcool si vous prenez de l'acétylcystéine.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alcool sur l'acétylcystéine.

#### **Puis-je manger ce que je souhaite si je prends ce médicament ?**

**Oui**, vous pouvez manger ce que vous souhaitez pendant votre traitement à l'acétylcystéine.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur l'acétylcystéine.



### **Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaite ?**

L'acétylcystéine est sans danger pour les femmes enceintes.

L'acétylcystéine est déconseillée aux femmes qui allaitent.

#### **Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?**

**Oui**, vous pouvez prendre l'acétylcystéine pendant la grossesse. Il n'y a **pas d'effets négatifs connus**.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise de d'acétylcystéine avec  **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

#### **Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?**

La prise de d'acétylcystéine est **déconseillée pendant l'allaitement**, car on ne sait pas si l'acétylcystéine passe dans le lait maternel.

Si vous allaitez et que vous souhaitez prendre de l'acétylcystéine, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.



### **À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?**

La prise de d'acétylcystéine peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres médicaments.

**Aucune interaction potentiellement grave** n'est connue pour l'acétylcystéine. La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) » Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



## À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas d'acétylcystéine dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- **allergie** à l'acétylcystéine ;
- **ulcère** gastro-intestinal.

Pour la liste complète des situations qui demandent une vigilance particulière lorsque vous utilisez l'acétylcystéine, consultez la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) » Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



## Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

### Comment conserver ce médicament ?

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants**.

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

**Ne jetez pas** vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. **Rapportez-les à votre pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

### Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas** ce médicament **au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

Certains **sirops** ont une **durée de conservation limitée après ouverture**. Consultez la notice pour en savoir plus.



Notez ici toutes vos questions pour votre médecin, pharmacien ou autre professionnel de santé.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**PharmaInfo**  
une initiative de l'afmps 

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?  
Contactez votre médecin ou votre pharmacien.